INTERNATIONAL

N° de dossier :

Nom client :

Responsable : comm + ch.équipe

INVENTAIRE

Constat (à remplir par Africa-Dem)	Objets	Valeur FCFA	Valeur devise de destination
	TOTAL		

Africa-Dem ne pourra être tenu responsable de la perte, vol ou dégradation d'un effet non inscrit dans l'inventaire.
En cas de perte, vol ou dégradation d'un bien, une franchise de 10% du montant du bien et de minimum 250 000 FCFA sera à la charge du client.

Signature client

Signature Africa-Dem